COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 6 février 2025

Démantelement d'un réseau de marchands de sommeil en Seine-Saint-Denis : intervention à Saint-Denis avec le concours de la Ville

Mercredi 5 février 2025, les services de l'État et de la ville de Saint-Denis sont intervenus dans le cadre d'une **opération coordonnée d'envergure visant à démanteler ce qui est présumé être l'un des plus importants réseaux de marchands de sommeil de la Seine-Saint-Denis,** dont une des adresses était située dans le quartier Bel Air à Saint-Denis.

L'opération a mobilisé pendant plusieurs heures une quarantaine d'agents publics **dont 10 agents du Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de la ville de Saint-Denis**, afin de contrôler une monopropriété d'une SCI composée au cadastre de 9 appartements, 10 dépendances (garage, remise, cave, combles aménagés…) et 2 locaux commerciaux.

Les visites ont permis d'identifier plusieurs situations portant atteintes à la santé et la sécurité des occupants et notamment **4 locaux impropres à l'habitation et 7 logements insalubres** avec de réels risques incendie liés à des installations électriques dangereuses. Le bien est d'ores et déjà saisi jusqu'au jugement pour éviter toute vente.

Une vingtaine d'occupants ont pu être rencontrés par les services municipaux et seront accompagnés tout au long de la procédure jusqu'au procès où **la ville se constituera, comme à chaque fois, partie civile,** en espérant des condamnations exemplaires comme celle intervenue récemment contre la SCI Lusitania au 141 avenue du Président Wilson.

Cette action d'ampleur s'inscrit dans **le volet coercitif de lutte contre les marchands de sommeil du plan d'action Habitat indigne 2022-2026 de la ville de Saint-Denis**. Cette feuille de route ambitieuse qui produit déjà des résultats significatifs, est conduite en cohérence avec le plan départemental 93 de lutte contre l'habitat indigne coordonné par la préfecture de Seine-Saint-Denis et l'Agence régionale de santé, avec une très forte implication du parquet de Bobigny.

Depuis 2020, la municipalité a fait de la lutte contre l'habitat indigne une de ses priorités politiques de mandat pour une ville équilibrée en réponse aux attentes des habitants sur le logement. La direction de l'habitat durable compte désormais 50 agents pour la commune nouvelle, soit une des plus grosses forces d'intervention et expertise LHI en France et un triplement des effectifs en 4 ans. Ces effectifs aguerris, avec 375 arrêtés d'insalubrité et 93 arrêtés de mise en sécurité (péril) instruits en 2024, ont rendu possible la mobilisation de 10 agents pour l'opération à Bel air.

Le Maire Mathieu Hanotin remercie l'ensemble des équipes mobilisées pour leur professionnalisme dans la conduite de cette opération exemplaire.

La municipalité

Camille Chrétien
Chargée de relations presse
camille.chretien@ville-saint-denis.fr | 06 35 14 81 10

Saint-Denis